L'état des lieux du territoire

Les pratiques agricoles à risque :

- Des sols nus hivernaux
- Un travail du sol favorisant l'érosion
- Une mauvaise répartition spatiale et temporelle de la fertilisation

Ravinement

- Le drainage de 55% du bassin versant
- L'accès des troupeaux aux cours d'eau
- Une diminution de 40% des haies arbustives entre 1993 et 2000

Piétinement des berges

Les points de vigilance pour les exploitations :

- L'autonomie fourragère
- Le volume de travail
- Le revenu

Le bon état hydromorphologique des cours d'eau qu'est ce que c'est ?

- L'alternance de faciès d'écoulement (zone calme et de courant, profondeur variée)
- La diversité de la granulométrie (sable, graviers, cailloux, blocs) des fonds
- La libre circulation des espèces piscicoles
- L'absence de contraintes latérales (enrochement, piétinement des berges…)
- L'alternance de zones d'ombres et ensoleillées

Un dysfonctionnement hydromorphologique du bassin versant

- Ensablement et colmatage très important des cours d'eau
- Des étiages de plus en plus sévères
- Des crues parfois violentes

Ensablement du lit de la rivière

Des eaux superficielles et souterraines impactées par les nitrates

- Moyenne de 25 à 30 mg/l de nitrates dans les eaux superficielles (cours d'eau)
- 50% des analyses ont des teneurs supérieures à 50 mg/l dans les eaux souterraines (puits)

Les actions

Participation volontaire et gratuite

▶ Les formations, rencontres coins de champs, visites de terrain, essais plein champs

Différentes thématiques : **la fertilisation, l'analyse de sol et plantes, les pratiques antiérosives, le fonctionnement des rivières, les zones humides…**

▶ L'entretien Y Voir clair

Clarifier vos interrogations, vous permettre de prendre du recul sur votre entreprise, construire « une feuille de route » avec vous et pour vous

▶ Le diagnostic global d'exploitation

Evaluer les risques environnementaux sur l'exploitation, identifier et localiser les mesures pertinentes

▶ Les accompagnements techniques individuels

Technico-économique : **approche globale du fonctionnement de l'exploitation et évaluation de l'impact de mesures**

Erosion : **identifier les parcelles à risques et définir un plan d'action pour lutter contre l'érosion des parcelles agricoles**

Haies : **Faire un état des lieux et définir un plan de gestion à l'échelle de l'exploitation**

▶ Le suivi agronomique

Formation individuelle à l'agronomie sur trois ans

▶ Les investissements

Aides à l'installation de système d'abreuvement avec mise en défens des berges et à la plantation de haies

Photo Contrat de rivière Célé
Descente aménagée

▶ Les Mesures agroenvironnementales

Limitation de fertilisation sur prairies, Absence de fertilisation sur prairies, Limitation de fertilisation sur maïs, Création et entretien d'un couvert herbacé, Création et entretien d'un couvert herbacé avec absence de fertilisation

Renseignements :

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs opérations, si vous souhaitez de plus amples renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice du PAT :

Hélène POUGET
Tél : 05 65 71 10 97
Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

Coordonnateur de l'opération :

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
1, Place de l'Hôtel de Ville
12800 Naucelle
Tèl : 05 65 71 10 97 / Télécopie : 05 65 71 10 98
Site internet : *http://riviere-viaur.com*

En partenariat avec :

La Fédération départementale des CUMA, RAGT Plateau Central, UNICOR, la Confédération Roquefort…

Avec la participation financière de :

Avec la participation des communes du bassin versant du Viaur

La Lettre du PAT Amont du Cône

N°1 – Juin 2010

UN PLAN D'ACTIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Un territoire…

Le bassin versant amont du Cône fait l'objet d'un programme expérimental dans le cadre du Plan d'Actions Territorial (PAT) validé en juin 2010 par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Ce plan d'actions a été co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire et notamment avec les agriculteurs présents sur le bassin versant. De nombreuses réunions ont été organisées (rencontres bord de rivières, diagnostics d'exploitation, technico-économique, partage de l'état des lieux …) et ont permis de connaître le contexte agricole sur ce territoire.

La directive cadre européenne sur l'eau fixe un objectif de bon état pour 2015 pour la masse d'eau du Cône. Le plan d'actions territorial a été construit pour répondre à ces objectifs : améliorer le fonctionnement des cours d'eau et limiter le transfert de nitrates dans les eaux superficielles et souterraines tout en développant une agriculture durable afin d'atteindre le bon état.

Pour ce faire, le PAT amont du Cône va **accompagner les agriculteurs qui le souhaitent** vers une amélioration de leurs pratiques en leur apportant un soutien financier pour certaines actions et des conseils techniques adaptés à leur situation.

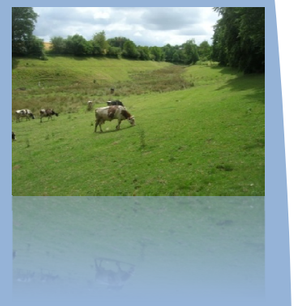

Le bassin versant Amont du Cône

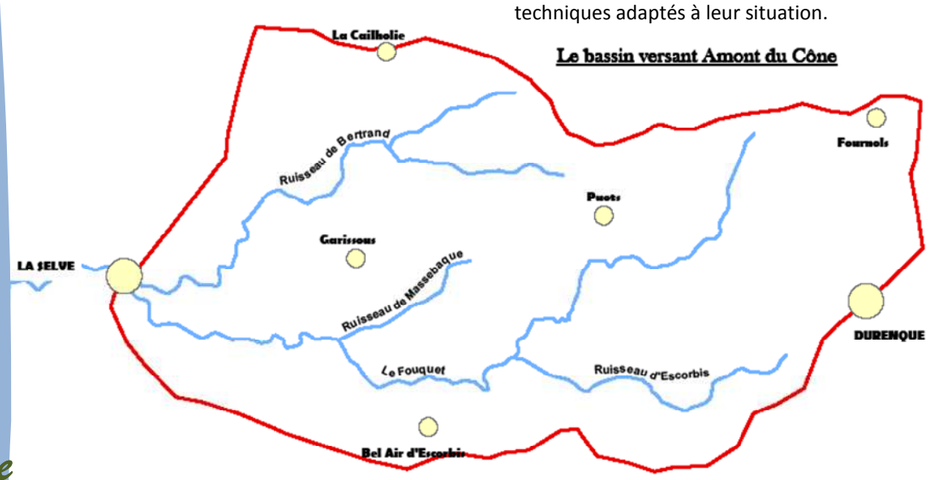

… Un programme

Le plan d'actions territorial amont du Cône est un programme **basé sur le volontariat** qui vous permet de bénéficier gratuitement :

- **De conseils techniques, de formations sur des thématiques précises,**
- **D'accompagnements techniques individuels personnalisés à votre exploitation,**
- **D'aides spécifiques à ce territoire : investissements, mesures agroenvironnementales**

Il est destiné à tous les agriculteurs du bassin versant amont du Cône.

SMBVV – 1, Place de l'Hôtel de Ville 12800 Naucelle
Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : helene.pouget.crv2@orange.fr